

glelerre qui obéissoient et qui rendoient ou faisoient rendre par leurs compagnons les dits forls qu'ils tenoient, et si en avoit aussi de tels qui ne vouloient obéir el disoient qu'ils faisoient la guerre en l'ombre et nom du roi de Navarre (1), el encore y en avoit assez d'étranges nations, Allemands, Brabançons, Flamands, Hainuyers, Gascons, Bretons, mauvais François qui étoient apovris par les guerres, si se vouloient recouvrer à guerroyer le dit royaume de France : de quo; telles gens persévérèrent en leur mauveslé et firent depuis moult de maux au dit royaume contre tous ceux qui grever les vouloient. Et quand les capitaines des dits forts étoient partis courtoisement et avoient rendu ce qu'ils tenoient et ils se Irouvoient sur les champs, ils donnoient à leurs gens congé. Ceux qui avoient appris à piller et qui bien savoient que le retour en leur pays neleurétoit pas bien profitable, ou espoir (peut-être) n'y osoient-ils retourner pour les vilains faits dont ils étoient accusés, se recueilloient ensemble et faisoient nouveaux capitaines ».

« Si se recueillirent premièrement en Champagne et en Bourgogne (2) et tirent là grandes routes (troupes) et com-

(1) C'est-à-dire que les Routiers prétendaient se servir du nom du roi de Navarre pour continuer la guerre, puisque celui-ci était alors en paix avec le roi de France. Cependant comme cette réconciliation du roi de Navarre et du roi Jean, ne s'effectua que le 24 octobre 1360, par l'entremise du roi d'Angleterre, les Routiers n'en étaient peut-être pas encore informés.

(2) Froissart ne pouvait pas indiquer tous les mouvements des Routiers qui se rendirent successivement en Bourgogne pour dévaster cette province jusqu'à l'époque de la bataille de Briguais. Je dois, à l'obligeance de M. Garnier, conservateur des archives de la Côte-d'Or, quelques extraits des comptes de Dimanche Vitel, qu'il a bien voulu m'envoyer sur ma demande. Dimanche Vitel était receveur général du duché de Bourgogne. On lit dans le compte qui commence à la Toussaint (1360) et finit à la Toussaint 1361: que le mardi, 13 juillet (1361), le gouverneur du duché envoyait un